

## 26 - Alignement Chemin des Gravieres Blancs - Acquisition de terrain à la Société Drouault Habitat

**M. l'Adjoint LOYAT, Rapporteur** : Une partie de la propriété de la Société Douhault Habitat, sise chemin des Gravieres Blancs, est touchée par l'emplacement réservé n° 54 inscrit au PLU en vue de l'élargissement du chemin des Gravieres Blancs.

La commune souhaite aujourd'hui engager les travaux d'élargissement du chemin des Gravieres Blancs compte tenu du développement constant de l'urbanisation sur l'ensemble du quartier des Montboucons. Des négociations ont été engagées avec la Société Drouault Habitat. Elles ont abouti aux accords suivants :

- La Société Drouault Habitat cède à la commune la parcelle cadastrée section NY n° 235 au prix de 7 564 € (122 m<sup>2</sup> x 62 €/m<sup>2</sup>), conformément à l'estimation de France Domaine

- Les travaux de mise à l'alignement seront réalisés par la Ville de Besançon

- Les frais d'acte notarié seront pris en charge par la Ville de Besançon.

Conformément à l'article L 1042.1 du Code Général des Impôts, l'exonération fiscale sera accordée d'office pour cette acquisition.

La dépense totale de 7 564 € sera imputée au chapitre 21.824.2112.501.30100.

### Propositions

Le Conseil Municipal est appelé à :

- se prononcer favorablement sur cette acquisition,

- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 3, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

*Récépissé préfectoral du 29 mars 2012.*